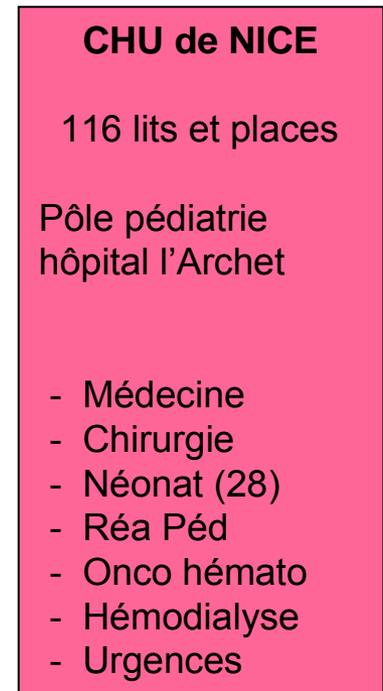


LE GCS HOPITAUX PEDIATRIQUES DE NICE CHU - LENVAL



Chronologie et géographie

GCS HOPITAUX PEDIATRIQUES DE NICE CHU-LENVAL

SITE DE **LENVAL**

- Médecine
- Chirurgie
- Néonatal
- Réa Péd
- Pédopsychiatrie
- Urgences

Août 2010

GCS HOPITAUX PEDIATRIQUES DE NICE CHU-LENVAL

SITE DE **L'ARCHET**

- Médecine
- Chirurgie
- **Néonatal (28)**
- Réa Péd
- **Onco hémato (19)**
- **Hémodialyse (2)**
- Urgences

**Migration de Néonatal, Onco-
Hématologie, Hémodialyse en 2013 ?**

Présentation du GCS

- GCS expérimental = GCS de moyens avec missions de soins (=mélange GCS moyens et GCS-ES)
- Public / PSPH 50/50
- Patients mutualisés, soins mutualisés (les patients sont les patients du GCS)
- Régime financier = Privé. Gestion suit les règles de droit privé
- L'Administrateur du GCS est le directeur de Lenval
- Le GCS n' a pas vocation à recruter directement: mise à disposition du GCS des personnels médicaux et non médicaux
- Les personnels restent régis par leur statut, convention collective, contrat de travail.
- Collaboration de certaines commissions (Clin, Csth, Comedims, Vigilances)
- « Le fonctionnement du GCS obéit à une exigence continuelle d'organisation de la gestion et de maîtrise des dépenses »

Le GCS et les PUI

- La PUI de Lenval sera à terme la PUI du GCS (quand tout le Pôle pédiatrique sera sur le site de Lenval)
Il suffit de modifier son autorisation (dixit inspection ARS)
- En attendant:
 - la PUI de l'Archet assure l'ensemble des prestations pour les services du GCS installés sur le site de l'Archet
 - la PUI de Lenval assure l'ensemble des prestations pour les services du GCS installés sur le site de Lenval sauf les préparations magistrales et hospitalières. Ces dernières sont sous traitées par convention (responsabilité, fonctionnement) au labo de la pharmacie centrale du CHUN.
- A terme les préparations de chimiothérapies et de nutrition parentérale (néonats) continueront à être effectuées par le CHUN.
- Transfert de personnel de la PUI de l'Archet vers la PUI de Lenval au prorata du volume d'activité transféré.

Ce que nous avons aussi proposé

- Que la pharmacie centrale du CHUN procède aux achats pour le GCS Lentral comme pour un autre établissement du CHU de Nice.
- Economie envisagée ~ 150 000 € /an
- IMPOSSIBLE sans créer un GCS Pharmacie.
Une PUI ne peut approvisionner une autre PUI appartenant à une entité juridique différente. La PUI pharmacie centrale du CHUN devant continuer à approvisionner les autres établissements du CHUN et la PUI de Lentral devant aussi approvisionner des lits hors GCS.

CONCLUSION

- Pas vraiment simple
- Les autorités ont des difficultés à exprimer des idées claires
- + complexité des situations locales
- Choc des cultures (pas pour les PUI)
 - Accueillir « l'étranger »
 - Cultures Public/Privé.
 - Modes de fonctionnement ‡